

tracteurs
tractors - schlepper - tractores - trattori

RENAULT

Super 6

guide d'utilisation et d'entretien

operation and maintenance guide
betriebsanleitung
manuel de conservacion
uso e manutenzione

N.E. 956



La bonne marche de votre tracteur
dépend de son entretien.
Nos Succursales,
Concessionnaires et Agents
sont partout à votre disposition.

Division du Matériel Agricole
Régie Nationale des Usines Renault
8 et 10 avenue Emile-Zola
Billancourt (Seine) France
Tél. 408 1313

60.956.00.02

60.956.00.02

RENAULT
" SUPER 6 "
R 7050

**NOTICE D'UTILISATION
ET D'ENTRETIEN**

NE 956 F



UTILISATION DU TRACTEUR

COMMANDES ET PLANCHE DE BORD (fig. 1 et 2)

1. Contacteur général, à clé.

Tourner la clé, le contact est établi (les voyants rouge et vert s'éclairent).

2. Commutateur d'éclairage et avertisseur.

Les différents éclairages sont obtenus en tournant la manette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Éclairage de ville :

Feux de position — manette position B.

Feux de croisement — manette position C.

Éclairage route :

Feux de route — manette position E.

Feux de croisement — manette position D.

A chaque position de la manette correspond un léger verrouillage ; ne pas rester dans une position intermédiaire.

Avertisseur :

Il est commandé par une légère pression sur le bouton (A) situé au centre du commutateur.

3. Témoin de pression d'huile.

Si le feu témoin (voyant rouge) s'éclaire, arrêter immédiatement, vérifier le niveau d'huile ou l'état de propreté du filtre à huile.

4. Thermomètre de culasse.

Pour un bon fonctionnement du moteur, l'aiguille doit se trouver à la position normale ; si elle passe à la position danger, elle déclenche l'avertisseur sonore. Arrêter immédiatement et en rechercher la cause.

5. Témoin de charge.

Si le feu témoin (voyant vert) s'éclaire, vérifier la courroie de dynamo, la dynamo ou le régulateur de tension.

6. Compte-tours totalisateur d'heures (sur demande).

7. Contacteur de démarreur.

Appuyer sur le bouton et le laisser revenir dès les premières explosions. Si le moteur ne part pas, mettre à la position (**B fig. 6**) le levier (1) et la manette d'accélération sur plein gaz. Enfoncer ensuite le bouton (2) de « surcharge » et appuyer sur le contacteur de démarreur.

Par temps froid (en dessous de -5° C) introduire dans la culasse par le godet (**fig. 7 et 8**) 7 cm^3 d'un mélange 1/3 huile moteur, 2/3 gasoil.

8. Manette de commande d'accélérateur.

9. Tirette d'arrêt du moteur.

Pour arrêter le moteur, ramener la manette des gaz en position ralenti,

tirer le bouton « stop » et couper le contact. Ne pas arrêter le moteur en fermant le robinet sous réservoir à combustible.

10. Levier de crabotage de prise de force arrière (fig. 27).

Pour embrayer, pousser le levier (2) vers l'avant (B).

L'arbre de sortie à 6 cannelures 1" 3/8 tourne à 540 tr/mn pour 1 600 tr/mn moteur.

11. Loquet d'accouplement des pédales de frein (fig. 10).

Sur route, les deux pédales de frein doivent obligatoirement être accouplées.

12. Pédale de frein droite et gauche.

13. Pédale d'accélérateur.

14. Blocage du différentiel (fig. 26).

Si une roue patine, il est possible de craboter les deux arbres de roues arrière à l'aide de la pédale (1). Cette manœuvre n'est à faire qu'en ligne droite.

Maintenir la pédale pendant la durée de l'opération, le rappel en position décrabotée étant automatique.

15. Levier de changement de vitesse.

16. Frein à main (parcage) (fig. 9).

Pour freiner, appuyer sur les pédales de frein (le loquet d'accouplement doit être engagé), tirer vers soi le levier d'immobilisation (1) et enclencher la première vitesse si vous êtes en montée, la marche arrière si vous êtes en descente.

Pour desserrer le frein (appuyer fortement sur les pédales de frein), rapprocher les deux parties mobiles de la poignée du levier de frein d'immobilisation (1) et amener celui-ci vers l'avant.

17. Levier de commande de démultiplicateur (sur demande) (fig. 80).

Pour craboter, débrayer bien à fond et pousser le levier vers l'avant (de la position 1 à la position 2). Les 5^e et 6^e vitesses se trouvent verrouillées.

18. Pédale de débrayage.

RELEVAGE HYDRAULIQUE (fig. 32)

Levier d'affichage de position (fig. 33).

Pour relever un outil, tirer le levier de commande (1) vers l'arrière (A). Pour le descendre, pousser le levier vers l'avant (B).

A chaque position donnée au levier sur son secteur correspond une position bien déterminée et toujours la même de l'outil.

Levier de transfert de charge (fig. 36).

En cas de patinage, manœuvrer le levier (2) vers l'avant (la vis pointeau (4 fig. 37) étant dévissée). Ce report de charge sur les roues motrices est progressif.

Levier d'isolement du vérin (fig. 38).

Pour mettre en circuit un relais de prise de pression d'huile (7 fig. 37) ou une prise extérieure de pression d'huile (8 fig. 39) (sur demande), le moteur étant en marche, placer le levier d'affichage (1 fig. 33) dans une position intermédiaire sur son secteur, la butée réglable (6 fig. 34) permet de repérer cette position.

Placer le levier d'isolement du vérin (3 fig. 38) à la position (B).

La commande à distance des outils s'effectue à l'aide du levier d'affichage de position (1 fig. 33).

Nota : Si aucun système hydraulique n'est branché, ramener le levier d'affichage (1) à la position neutre et le levier d'isolement (3) à la position (A).

Vis pointeau réglable (fig. 37).

Cette vis (4) a pour effet de freiner plus ou moins la descente de l'outil.

Butée de contrôle de profondeur (fig. 34).

Une butée éclipseable (6) réglable sur le secteur permet de retrouver la même position de l'outil, elle peut toutefois s'éclipser pour permettre un déplacement de l'outil en cas de nécessité. Une partie rigide (5) assure une limitation franche de la profondeur de terrage.

Nota : Dans le cas d'outils semi-portés, il est possible de mettre le relevage à la position basse (fig. 35); l'outil est libre et porté par ses roues de terrage.

UTILISATION PAR TEMPS FROID

— L'hiver si vos pneumatiques sont lestés, ajouter à l'eau (si elle n'en contient pas déjà) du chlorure de calcium (30 kg pour 85 litres d'eau) (fig. 11 et 12).

— Vérifier soigneusement la charge de vos accumulateurs; ne pas les laisser geler.

— Changer l'huile d'été de votre moteur par une huile plus fluide; se reporter au tableau de graissage.

ÉQUIPEMENT

RÉGLAGES

Réglage des voies.

Voies variables AV (fig. 42 et 43).

Voies variables AR (fig. 44).

(X : pneumatiques - Y : voies - S : tracteur normal - T : tracteur étroit.)

Réglage du blocage de différentiel (fig. 48).

Réglage des phares (fig. 66 et 67).

A. Distance entre le centre du phare et l'axe du tracteur.

B. Distance 10 mètres.

C. Hauteur du centre du phare.
D. Hauteur de la coupure horizontale du faisceau sur l'écran (C - 10 à 25 cm).

2. Écrou de blocage de la rotule de réglage de l'orientation du phare.

Changement de lampe :

de phare AV (fig. 58 et 59) ;

de phare AR (1 fig. 60). Interrupteur (2) ;

de feu rouge AR (fig. 61) ;

d'éclaireur de plaque d'immatriculation (fig. 62) ;

d'éclaireur de tableau de bord et feu témoin (fig. 63).

Prise de courant pour remorque (fig. 64) (le n° 5 étant l'arrivée du courant et le n° 2 relié à la masse).

Schéma de l'installation électrique (fig. 81).

Signalisation (fig. 65) la nuit amener les catadioptres dans la position B.

Réglage du siège conducteur (Fig. 73)

ACCESSOIRES (* sur demande)

Dossier sur aile * (fig. 74).

Coffre à outils (fig. 82).

Compteur d'heures * (fig. 83).

Jumelage * (fig. 72).

Masses d'alourdissement AR et AV * (fig. 13 et 14).

Pare-chocs et manille avant * (fig. 15 et 16).

Tirant à manivelle * (1 fig. 22).

Chape d'attelage * (2 fig. 22).

Rigidification latérale * (1 fig. 25).

Support auxiliaire de bielle de poussée * (2 fig. 25).

Poulie de battage * (2 fig. 29).

STOCKAGE (combustible et huile)

Bonne position (fig. 75 et 76). — Mauvaise position (fig. 77).

IDENTIFICATION

Numéro de fabrication et de livraison (fig. 84).

Numéro moteur (fig. 85).

GARANTIE

Tous nos véhicules neufs sont garantis suivant des modalités précisées dans la **carte de garantie** remise à l'acheteur lors de la livraison du tracteur. Conservez précieusement ce document.



Pièce d'origine RENAULT

Dans le monde entier.

TABLEAU DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN DU TRACTEUR

TOUTES LES 10 HEURES OU TOUS LES JOURS

Filtre à air (fig. 52).

En atmosphère poussiéreuse, nettoyer si nécessaire le bol en plastique (C). Démontez la cuve (G), sortez l'élément filtrant (F), le nettoyez au gasoil ou au pétrole propre.

Après avoir vérifié l'état des joints, remettez de l'huile moteur neuve (0,65 litre) jusqu'au niveau indiqué.

Roues.

Après un changement, vérifiez le serrage des écrous de fixation. Cette opération est à faire ensuite toutes les 100 heures.

TOUTES LES 50 HEURES OU TOUTES LES SEMAINES

Ailettes de refroidissement, ventilateur et radiateur d'huile (fig. 68).

Nettoyez soigneusement afin d'assurer un refroidissement normal du moteur.

Filtre à air (fig. 52).

En atmosphère normale, nettoyez le filtre (procéder de la même manière que pour toutes les 10 heures en atmosphère poussiéreuse).

Préfiltre décanteur (fig. 53).

Vérifiez si le godet (F) sous réservoir à combustible a besoin d'être nettoyé.

Accumulateurs (fig. 45).

Vérifiez le niveau de l'électrolyte (il doit dépasser les plaques de 1 à 1,5 cm), le rétablir s'il y a lieu avec de l'eau distillée, n'ajoutez jamais d'acide.

Courroie (fig. 46).

Vérifiez son état et sa tension.

TOUTES LES 200 HEURES

Préfiltre décanteur (fig. 53).

Après avoir fermé le robinet à combustible, déposez le bol (F), le lavez au gasoil ou au pétrole.

Au remontage s'assurez que le joint (C) est bien en place et ouvrez le robinet (2 fig. 4) avant de bloquer l'écrou moleté (E).

Culbuteurs (fig. 47).

Faire vérifier et régler leurs jeux (0,20 mm admission et échappement).

Freins.

Vérifiez leur efficacité (réglage fig. 57).

Roues avant.

Faire vérifier le jeu des roulements.

Vérifier le serrage des écrous de culasse, collecteurs et de la timonerie de direction.

TOUTES LES 400 HEURES

Direction (fig. 49).

Faire régler le jeu (a) (il doit être inférieur à 3 cm).

Embrayage (fig. 51).

Garde à la pédale de débrayage $a = 1$ à 2 cm.

TOUTES LES 600 HEURES

Filtre à combustible (fig. 54).

Nettoyer la cuve (D) et l'élément filtrant.

Après un nettoyage du filtre à combustible ou lorsqu'on a totalement épuisé le réservoir ou encore si le tracteur a été immobilisé pendant plusieurs jours, procéder à une purge de l'air (fig. 5).

S'assurer que le robinet sous réservoir est ouvert ; mettre le levier (1 fig. 6) à la position « Arrêt » C. Desserrer la vis de purge (1) et manœuvrer le bouton moleté (3) après l'avoir dévissé ; dès que le combustible sort sans bulle d'air, serrer la vis de purge (1). Desserrer ensuite la vis de purge (2) et manœuvrer la pompe (3) jusqu'à ce que le combustible s'écoule sans bulle d'air ; resserrer la vis (2), continuer à pomper une dizaine de fois pour vérifier les raccords, puis revisser le bouton moleté (3).

Filtres à huile.

Filtre à peigne (2 fig. 55). Démonter le filtre et le nettoyer.

Crépine à l'aspiration (3 fig. 56). Déposer le couvercle inférieur et faire coulisser la crépine dans le sens de la flèche ; la nettoyer ou la changer si elle est détériorée.

Filtres du relevage hydraulique.

Filtre principal (B fig. 70). Sortir l'élément filtrant (4) et le laver au gasoil ou au pétrole propre. Nettoyer l'intérieur du corps de filtre (5) et s'assurer avant remontage de l'état des joints (3 et 6).

Filtre sur prise extérieure (C fig. 71). Toutes les 600 heures de fonctionnement, laver l'élément filtrant au gasoil ou au pétrole propre.

Avant remontage, s'assurer que les joints ne sont pas détériorés ; les changer si nécessaire.

Injecteurs.

Les faire nettoyer et vérifier par votre Agent.

TOUTES LES 1 200 HEURES

Préfiltre décanteur (fig. 53).

Déposer le bol (F) et la grille (B) en toile métallique ; les nettoyer au gasoil ou au pétrole propre. Remonter l'ensemble avec un joint (C) neuf.

Accumulateurs (fig. 45).

Nettoyer les bornes.

Dynamo.

Faire vérifier par votre Agent le collecteur et les balais.

Pompe d'injection.

Faire vérifier la pompe par votre Agent.

TOUTES LES 3 000 HEURES

Filtre à combustible.

Nettoyer la cuve (D) et remplacer l'élément filtrant usagé (C) par un élément neuf.

TABLEAU DES OPÉRATIONS DE GRAISSAGE DU TRACTEUR (fig. 86 et 87)

Moteur		
Hiver	Été	Pays tropicaux
Huile moteur Supplément 1 SAE 10	Huile moteur Supplément 1 SAE 20	Huile moteur Supplément 1 SAE 30

Boîte et Pont		Relevage	Articulation	Roulement
Carter de mécanisme	Direction			
Huile Boîte-pont SAE 80 EP	Huile Boîte-pont SAE 140 EP	Huile moteur minérale SAE 10	Graisse châssis	Graisse roulement

TOUTES LES 10 HEURES

A. Moteur (huile moteur).

Le niveau doit être compris entre les repères « maxi et mini » marqués sur la jauge (fig. 3).

Ne pas dépasser ces repères.

Filtre à air.

En atmosphère poussiéreuse (voir tableau des opérations d'entretien).

B. Poulie de battage (huile boîte-pont).

Le niveau d'huile doit affleurer l'orifice-niveau (fréquence pour une utilisation constante).

APRÈS LES 30 PREMIÈRES HEURES

Moteur (rodage).

Première vidange et remplissage (huile moteur) (mini-maxi = 5,1/7l.).

APRÈS LES 50 PREMIÈRES HEURES

Poulie de battage (rodage).

Première vidange et remplissage (huile boîte-pont) (0,8 litre).

TOUTES LES 50 HEURES

Filtre à air.

En atmosphère normale (voir tableau des opérations d'entretien).

C. Prise de mouvement (graisse roulement).

Fréquence pour une utilisation constante.

D. Bielle de direction (graisse châssis).

E. Articulation d'essieu avant (graisse châssis).

F. Pivots de fusées (graisse châssis).

APRÈS LES 100 PREMIÈRES HEURES

Mécanisme (rodage).

Première vidange et remplissage (huile boîte-pont) (20 litres).

TOUTES LES 100 HEURES

G. Moteur (huile moteur).

Vidange et remplissage.

(A chaque vidange, dévisser le bouchon de décantation (1 fig. 55) situé sous le filtre à peigne et laisser l'huile s'écouler.)

H. Poulie de battage (huile boîte-pont).

Vidange et remplissage. Fréquence pour une utilisation constante.

J. Tirant à manivelle (graisse châssis).

TOUTES LES 200 HEURES

K. Relevage hydraulique (huile relevage hydraulique).

Le niveau d'huile doit affleurer l'orifice-niveau.

L. Mécanisme (huile boîte-pont).

Le niveau d'huile doit affleurer l'orifice-niveau situé sur la face latérale droite de la boîte de vitesses (sous le repose-pied).

M. Roues avant (graisse roulement).

Remplir le bouchon de graisse et le revisser.

N. Direction (huile direction boîte-pont) (0,33 litre).

Le niveau d'huile doit affleurer l'orifice-niveau.

P. Démarreur (huile moteur).

Retirer la vis bouchon et introduire quelques gouttes d'huile.

R. Butée d'embrayage (graisse roulement).

Graissage modéré.

TOUTES LES 600 HEURES

S. Pompe d'injection (huile moteur).

Le niveau d'huile doit affleurer l'orifice-niveau ; compléter si nécessaire.

TOUTES LES 1 200 HEURES

T. Relevage hydraulique (huile relevage hydraulique, 15 litres).

Vidange et remplissage.

U. Mécanisme (huile boîte-pont).

Vidange et remplissage.

De temps à autre huiler les diverses articulations.

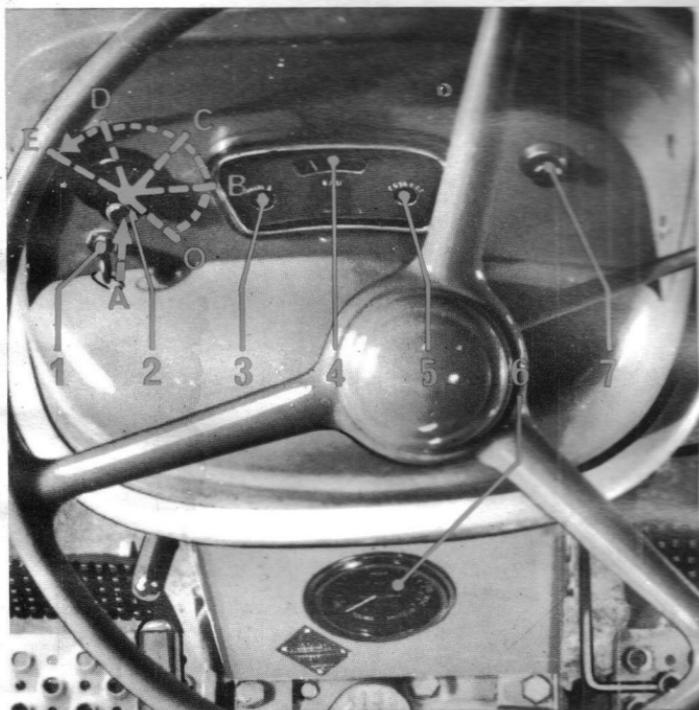


Fig. 1

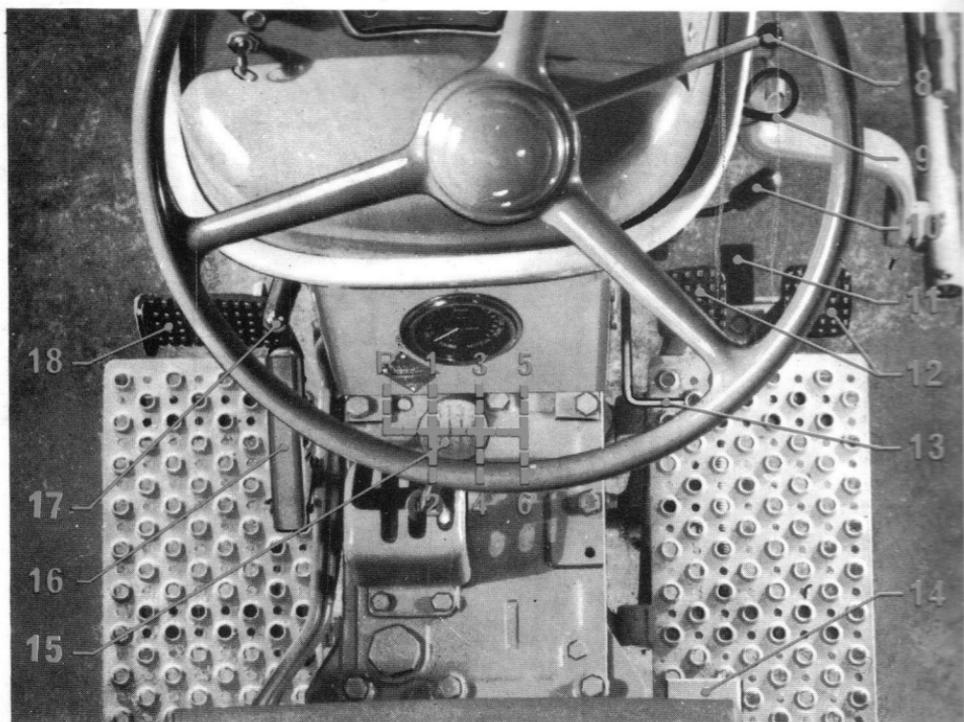


Fig. 2

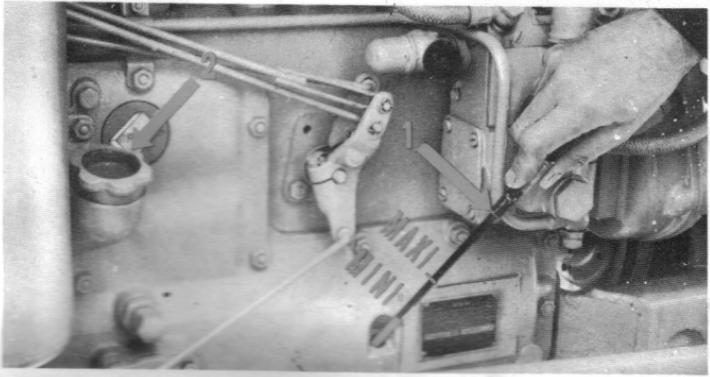


Fig. 3

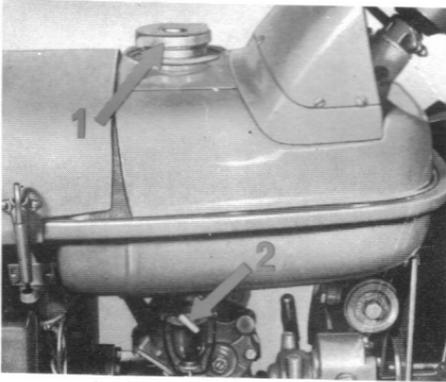


Fig. 4

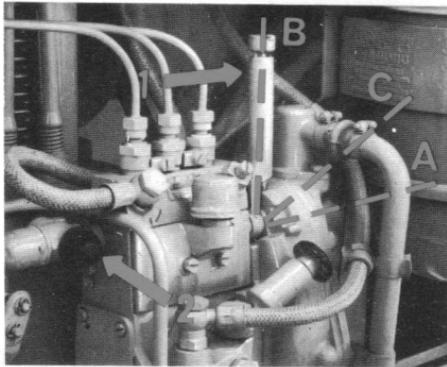


Fig. 6

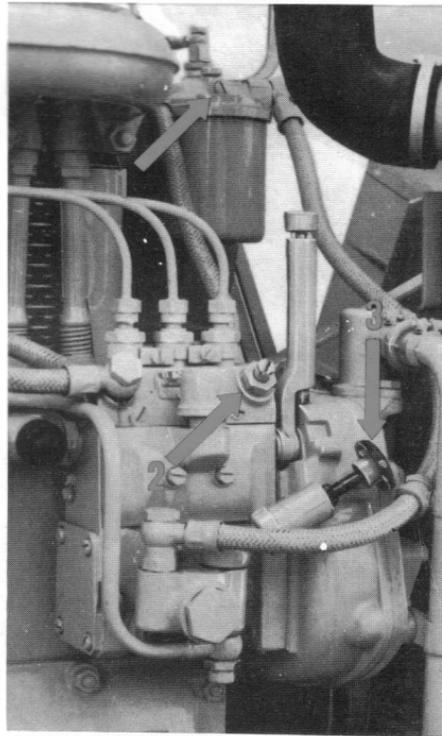


Fig. 5

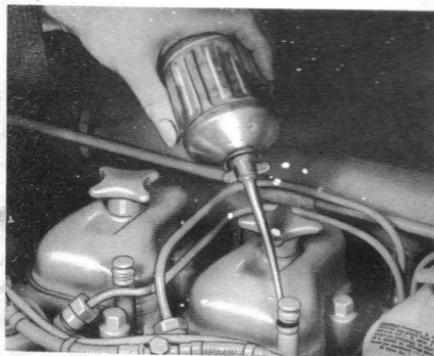


Fig. 7



Fig. 8

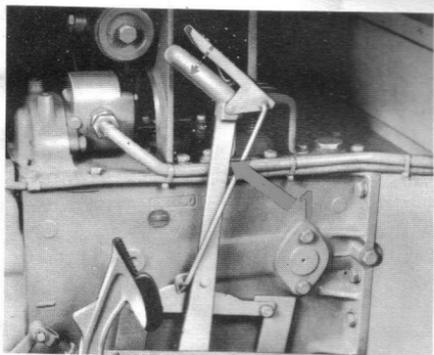


Fig. 9

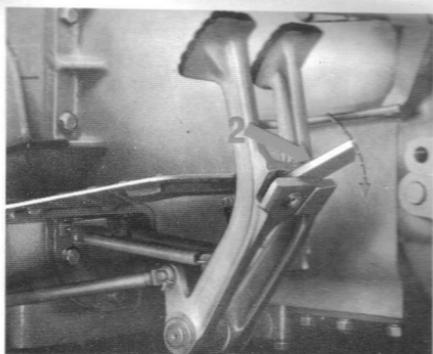


Fig. 10

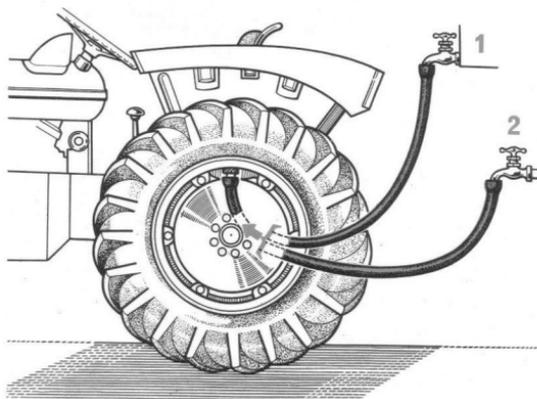


Fig. 11

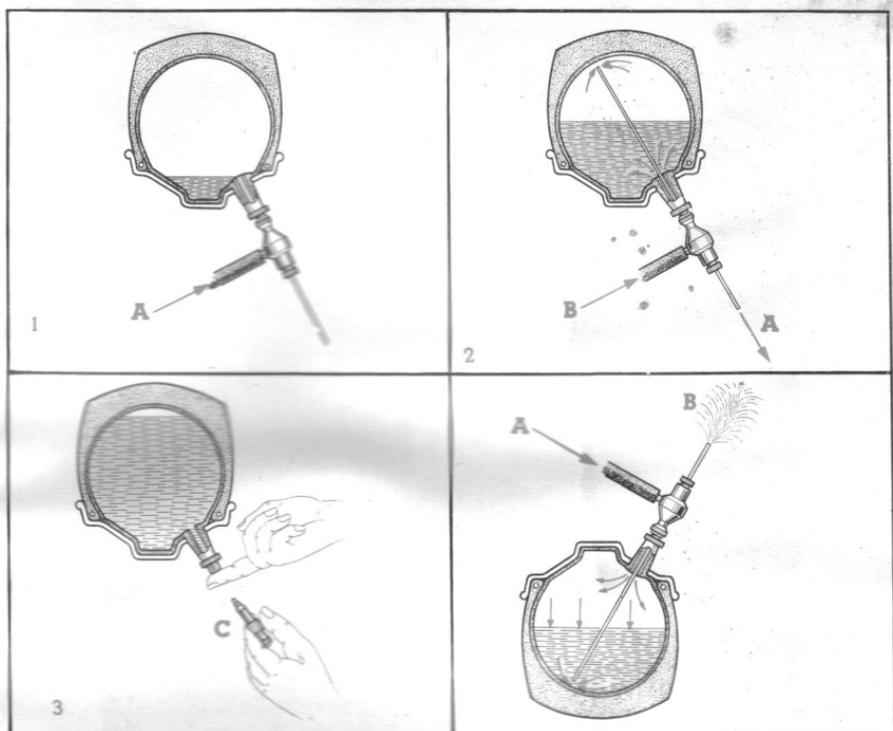


Fig. 12

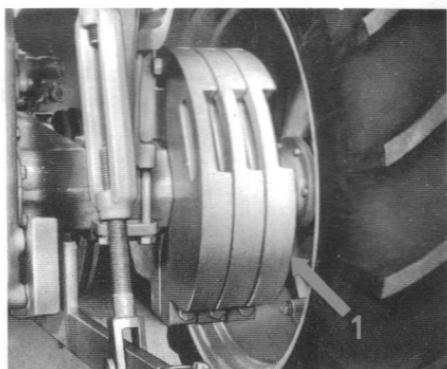


Fig. 13

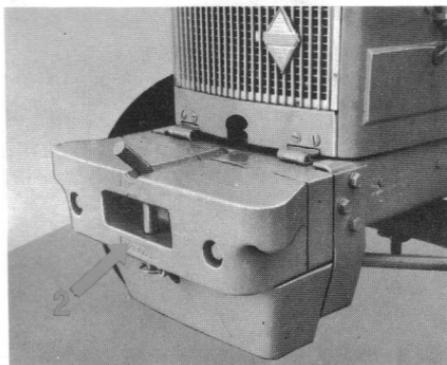


Fig. 14

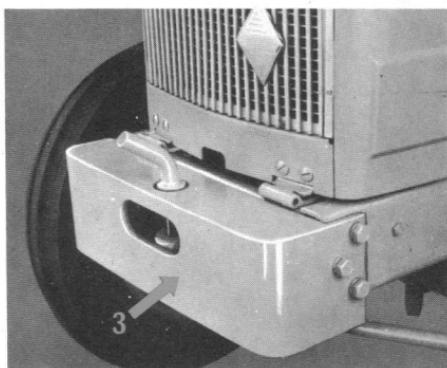


Fig. 15

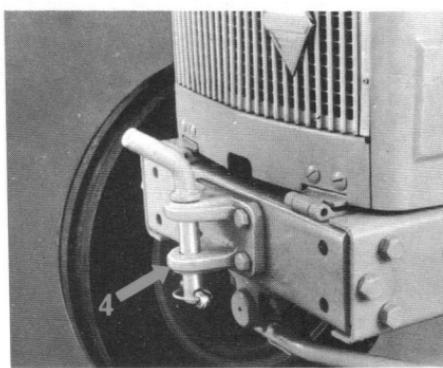


Fig. 16

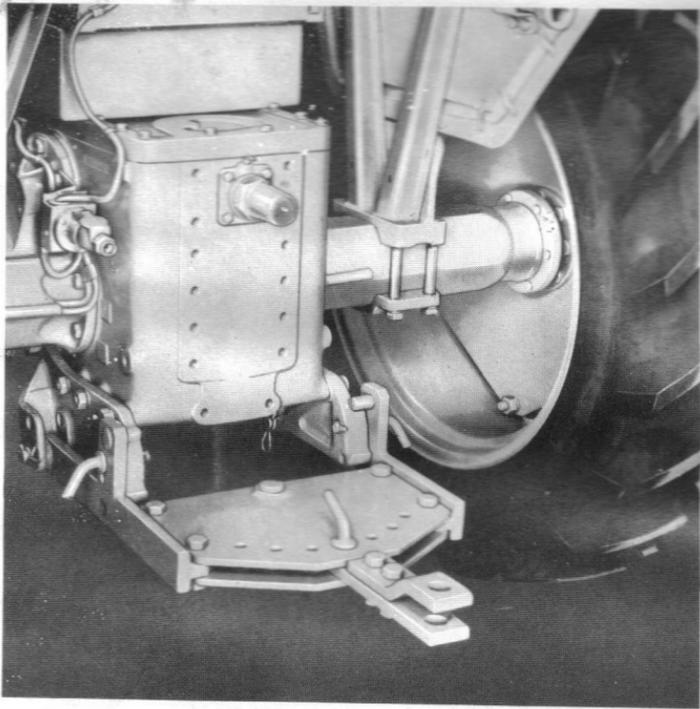


Fig. 17

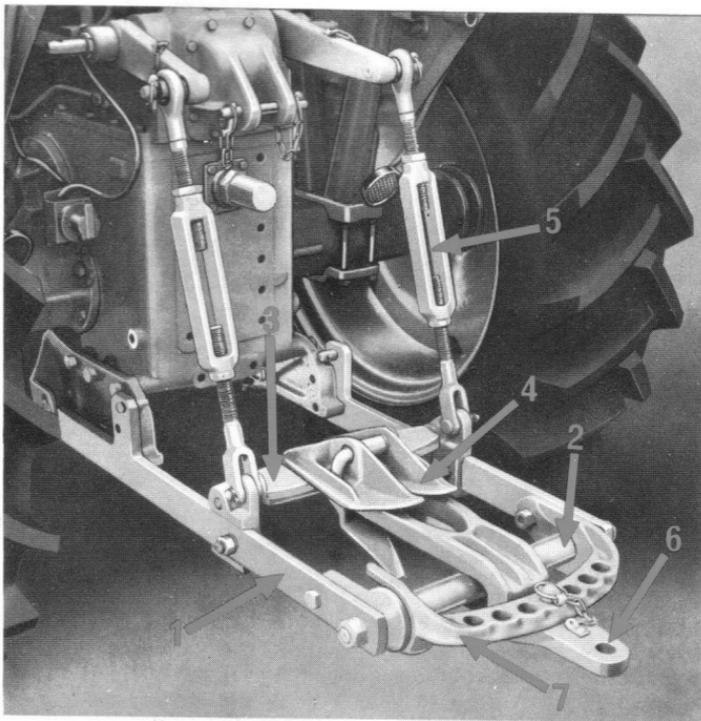


Fig. 18

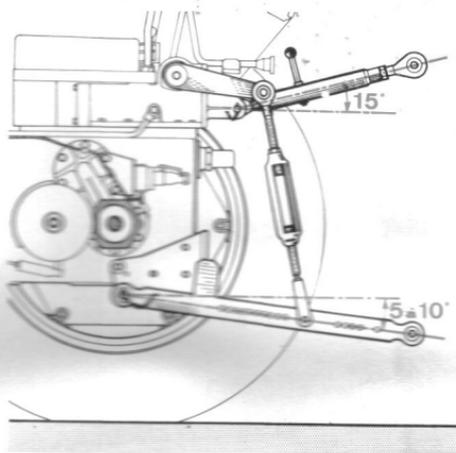


Fig. 19

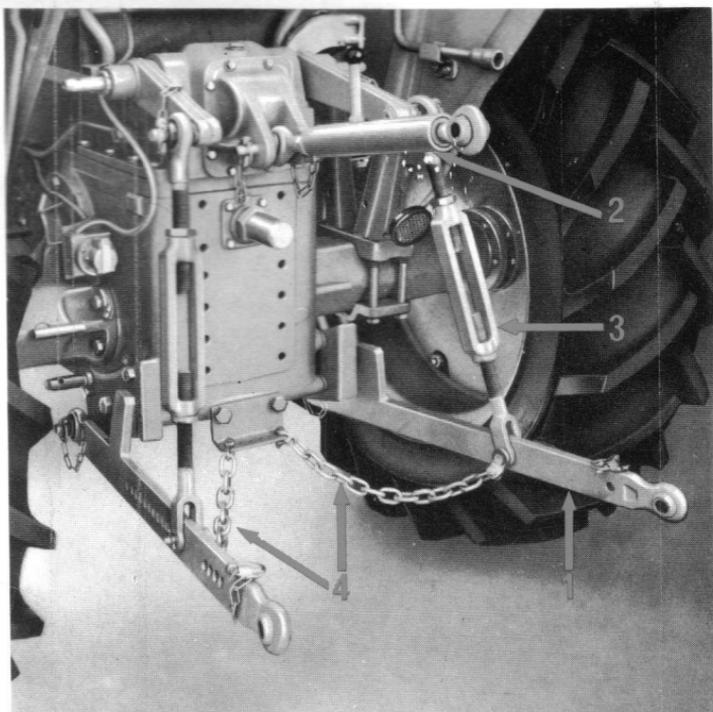


Fig. 20

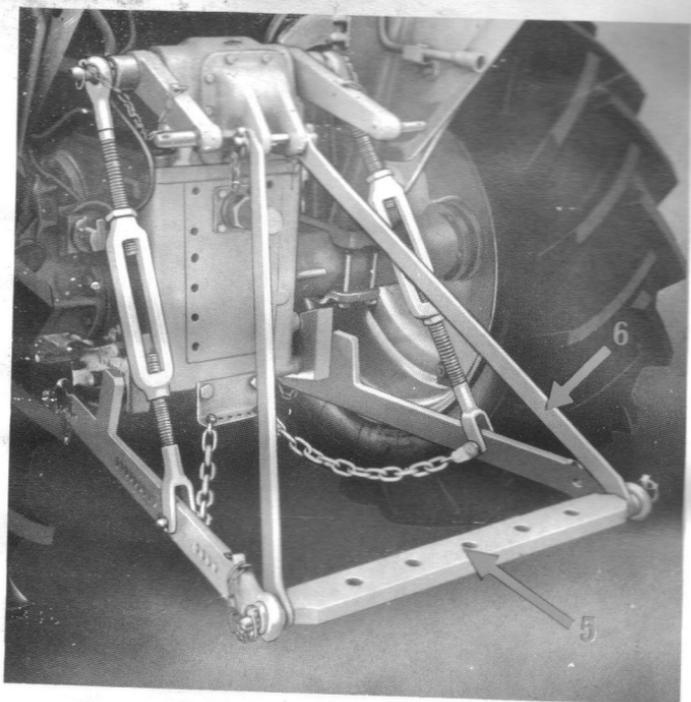


Fig. 21

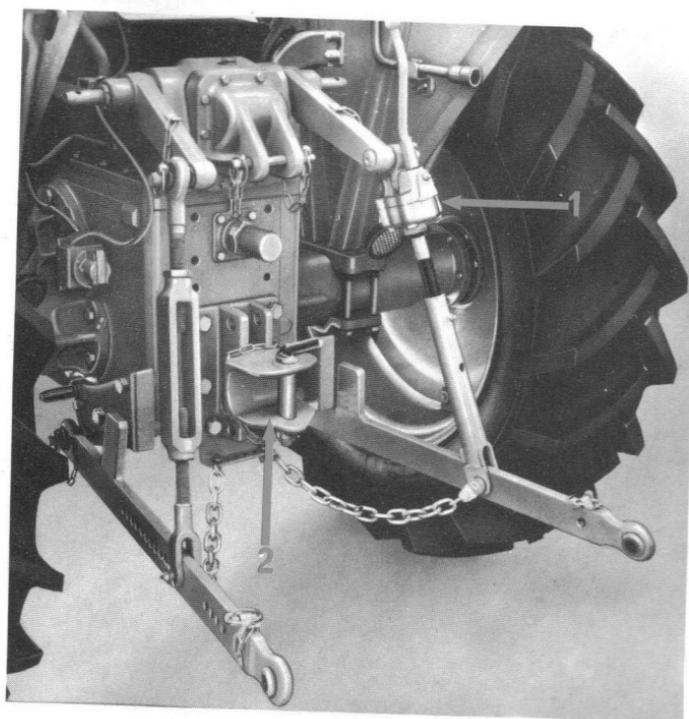


Fig. 22

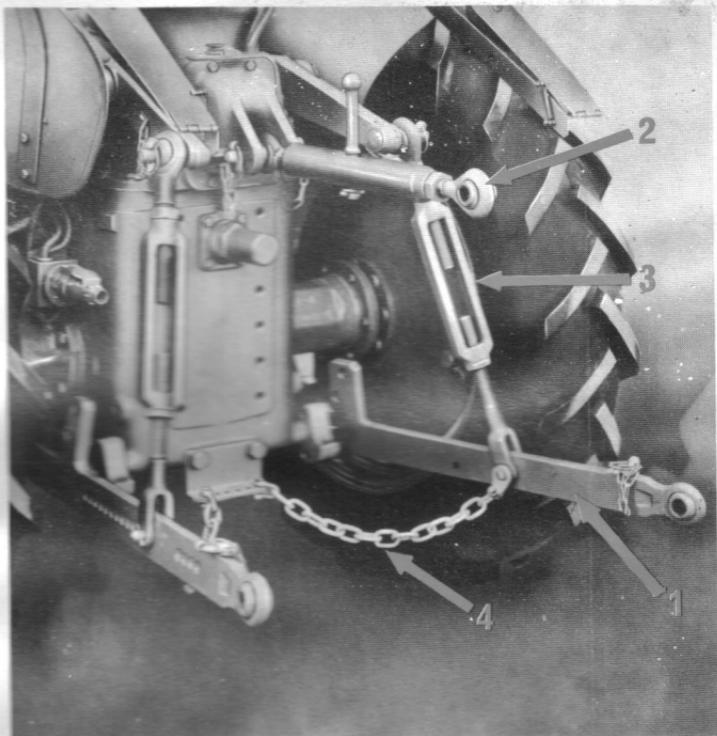


Fig. 23

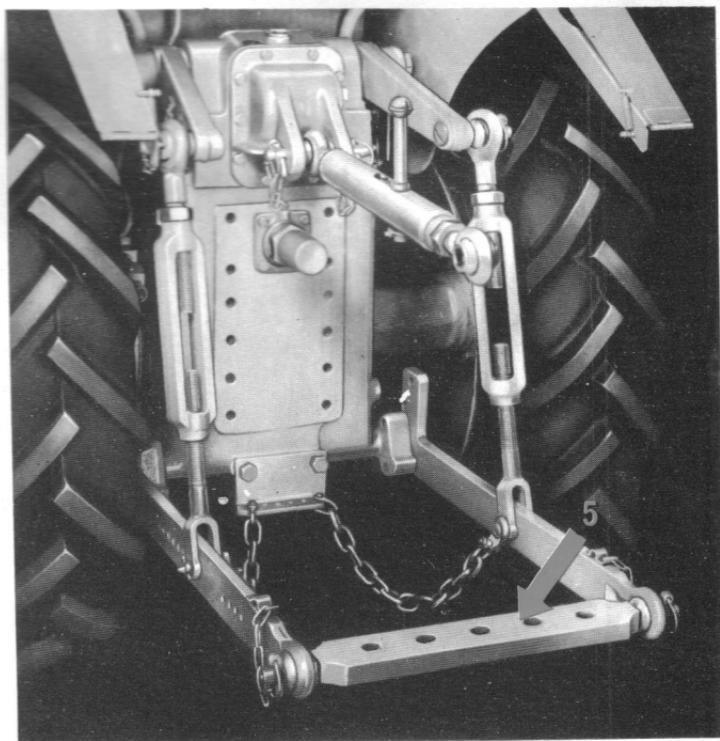


Fig. 24

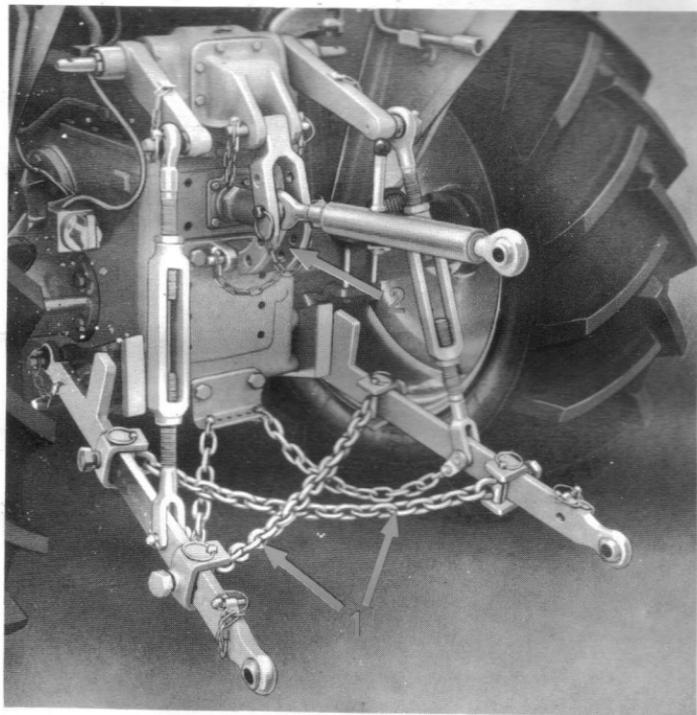


Fig. 25

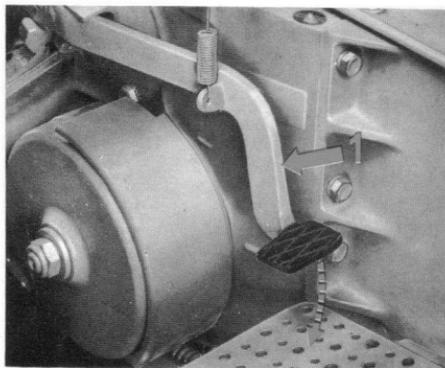


Fig. 26

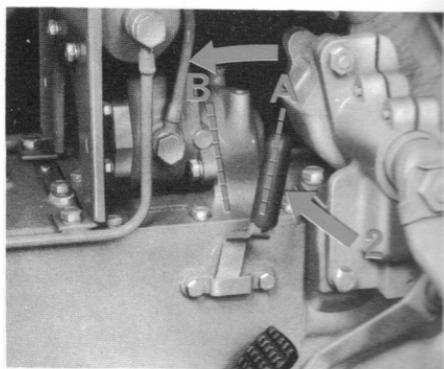


Fig. 27

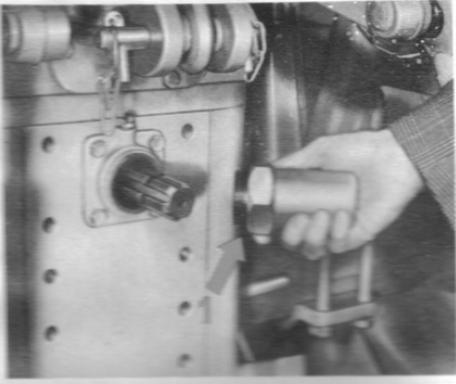


Fig. 28

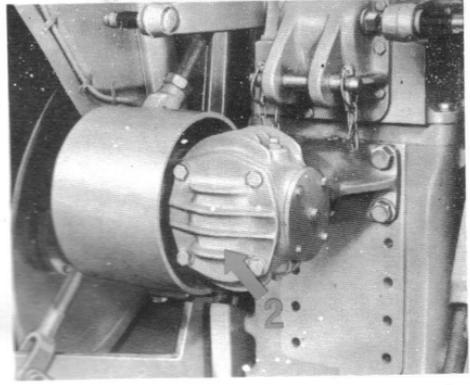


Fig. 29

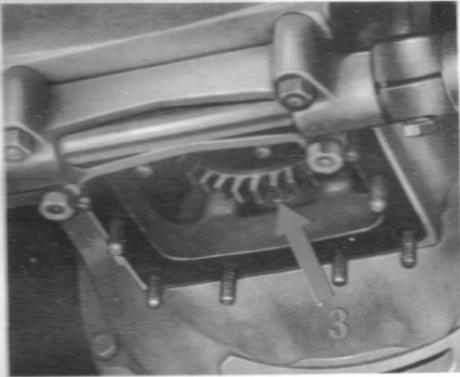


Fig. 30

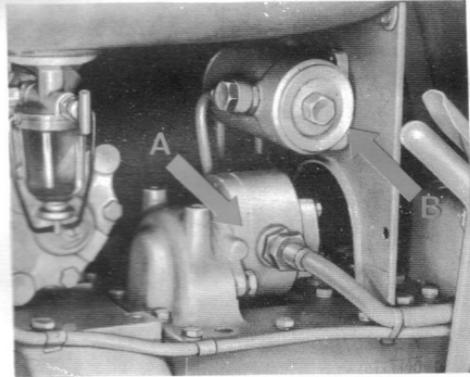


Fig. 31

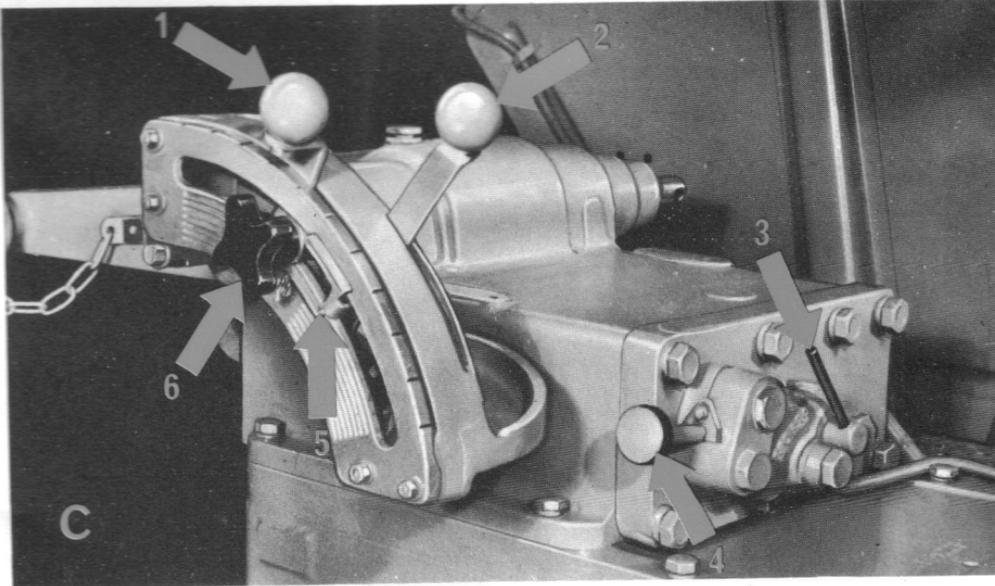


Fig. 32

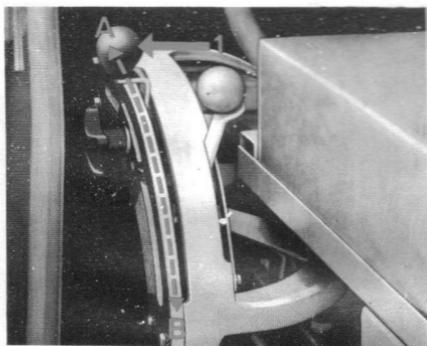


Fig. 33

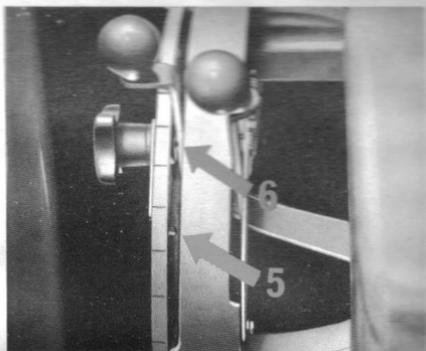


Fig. 34

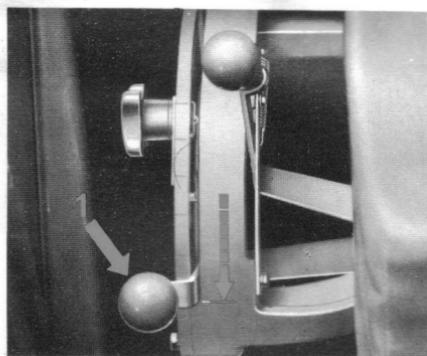


Fig. 35

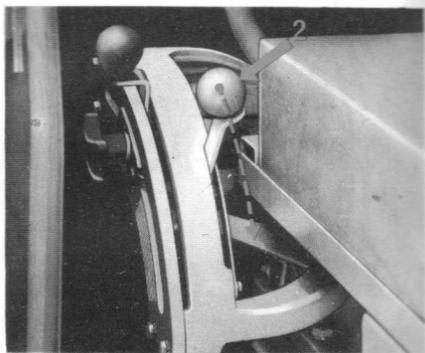


Fig. 36

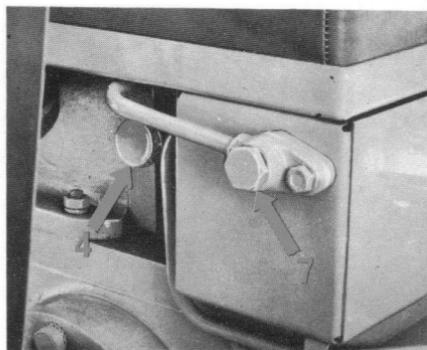


Fig. 37

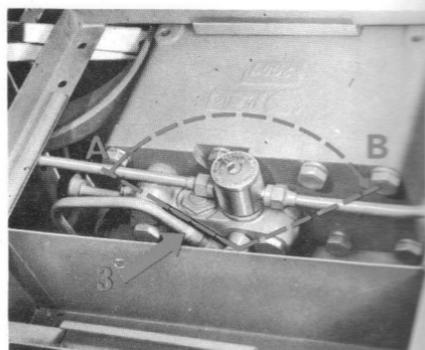


Fig. 38



Fig. 39

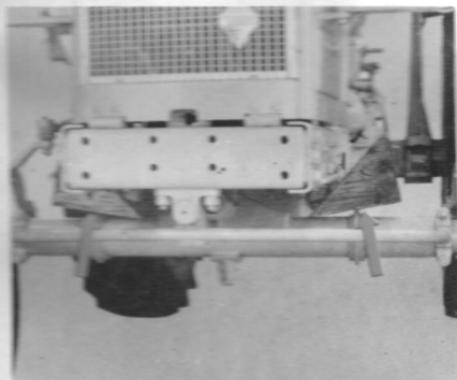


Fig. 40

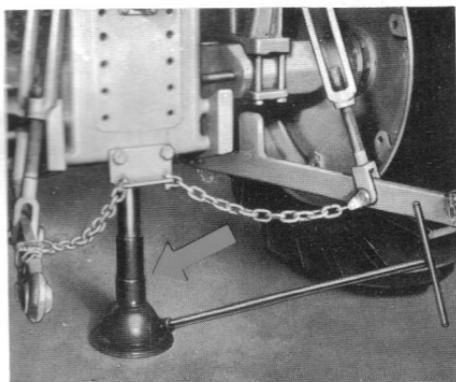


Fig. 41

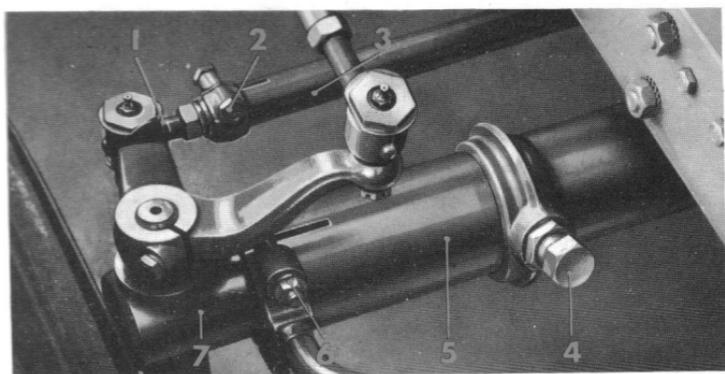


Fig. 42



Fig. 45



Fig. 46

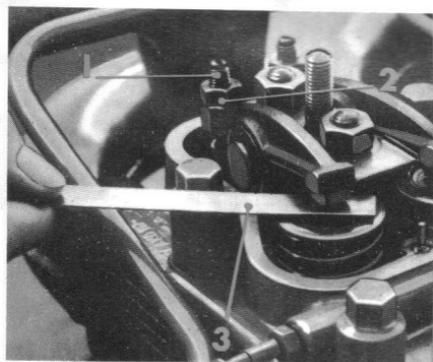


Fig. 47

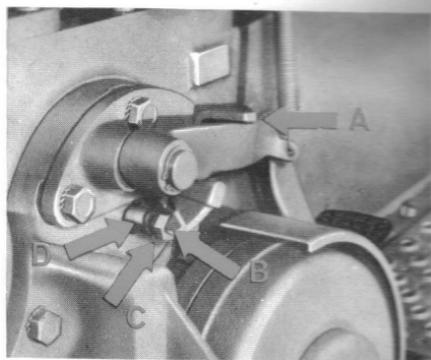


Fig. 48

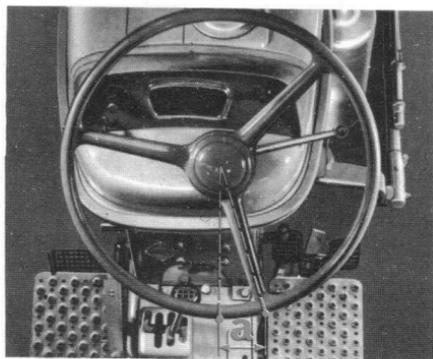


Fig. 49

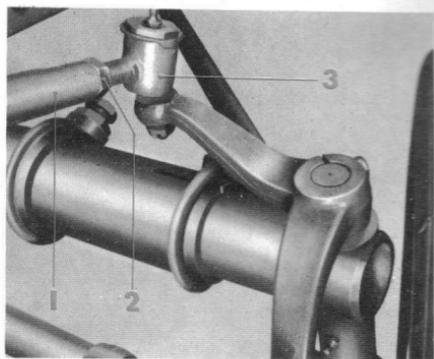


Fig. 50



Fig. 51

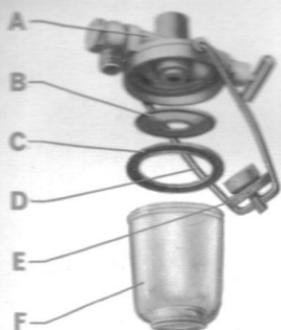


Fig. 53

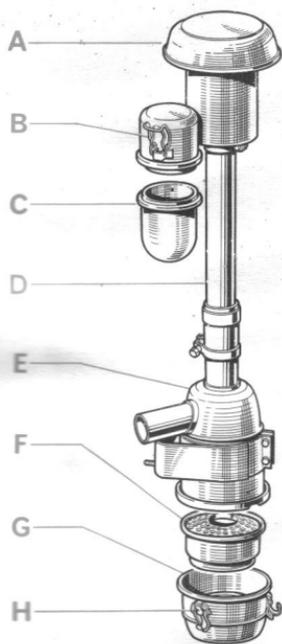


Fig. 52

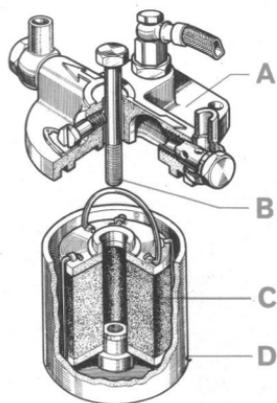


Fig. 54

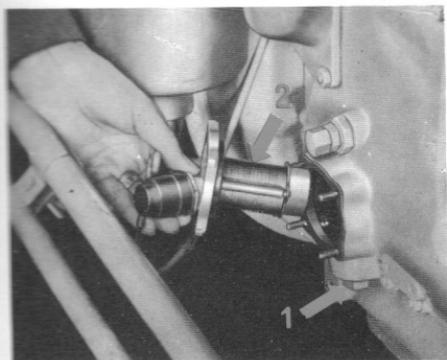


Fig. 55

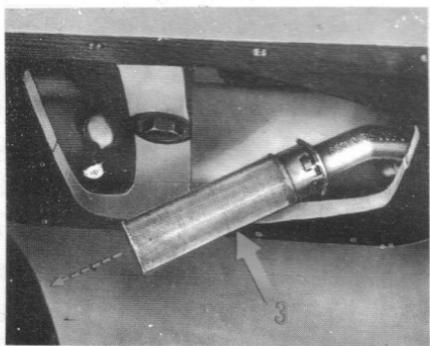


Fig. 56



Fig. 57

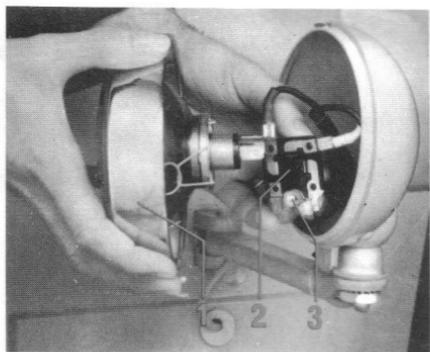


Fig. 58



Fig. 59

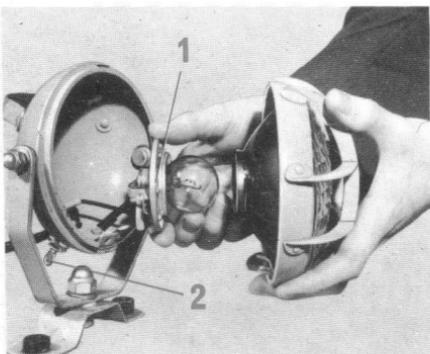


Fig. 60

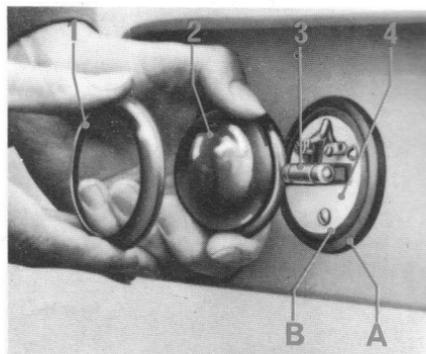


Fig. 61

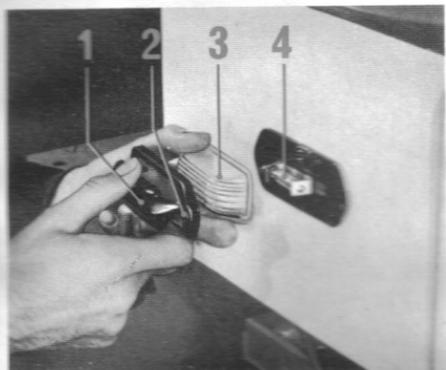


Fig. 62

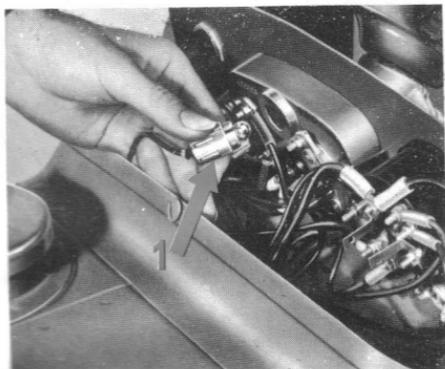


Fig. 63

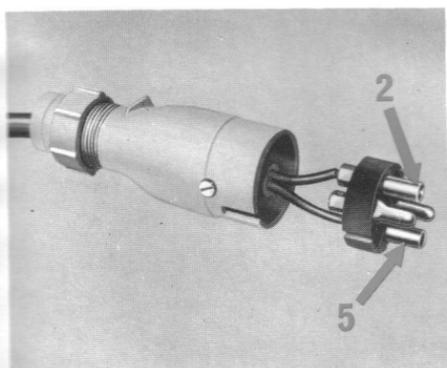


Fig. 64

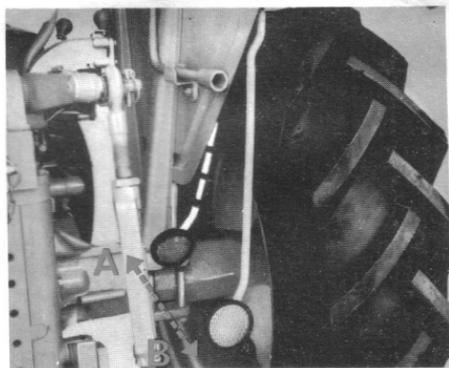


Fig. 65

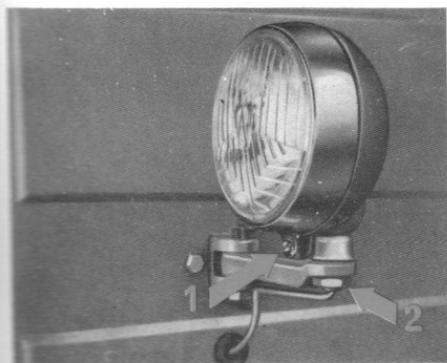


Fig. 66

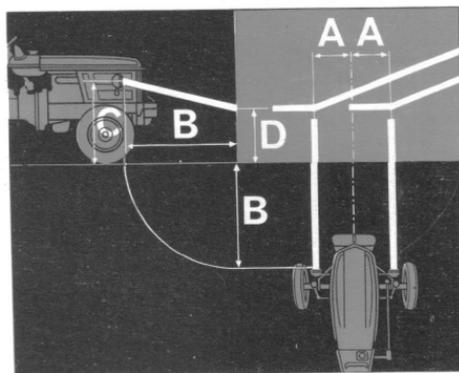


Fig. 67

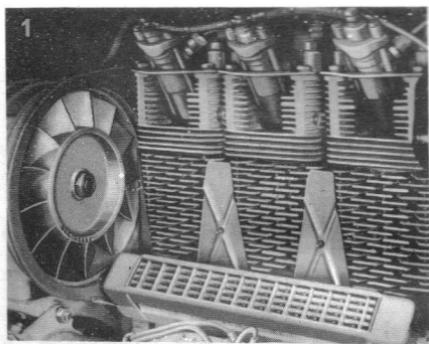


Fig. 68

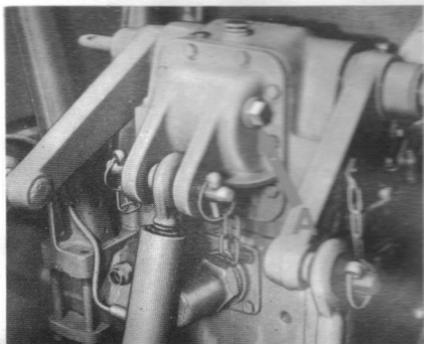


Fig. 69

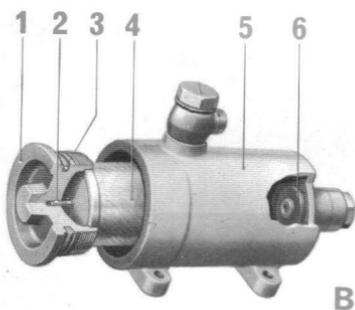


Fig. 70



Fig. 71



Fig. 72

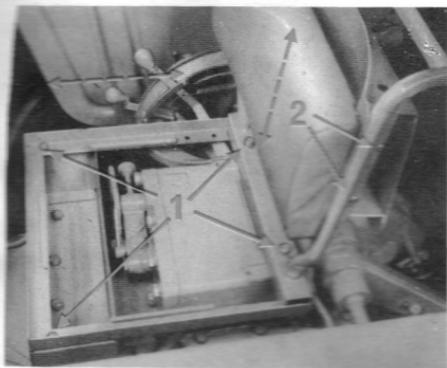


Fig. 73



Fig. 74

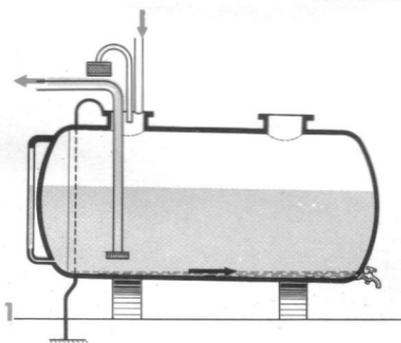


Fig. 75

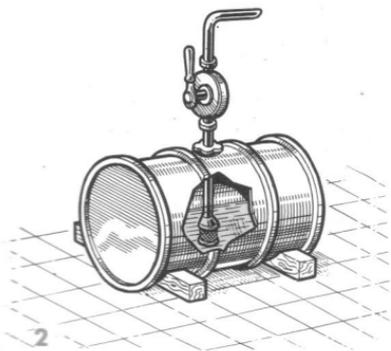


Fig. 76



Fig. 77

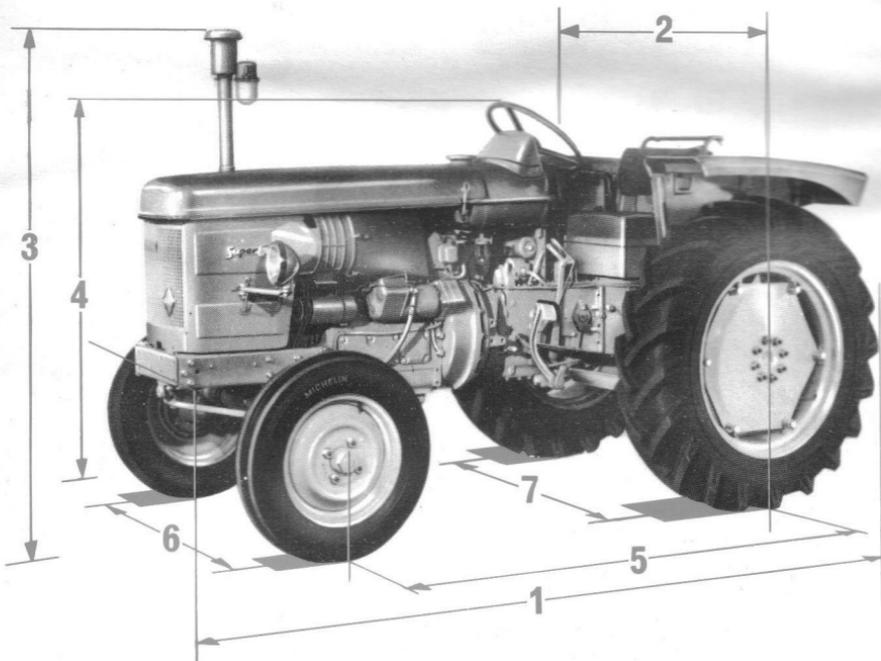


Fig. 78

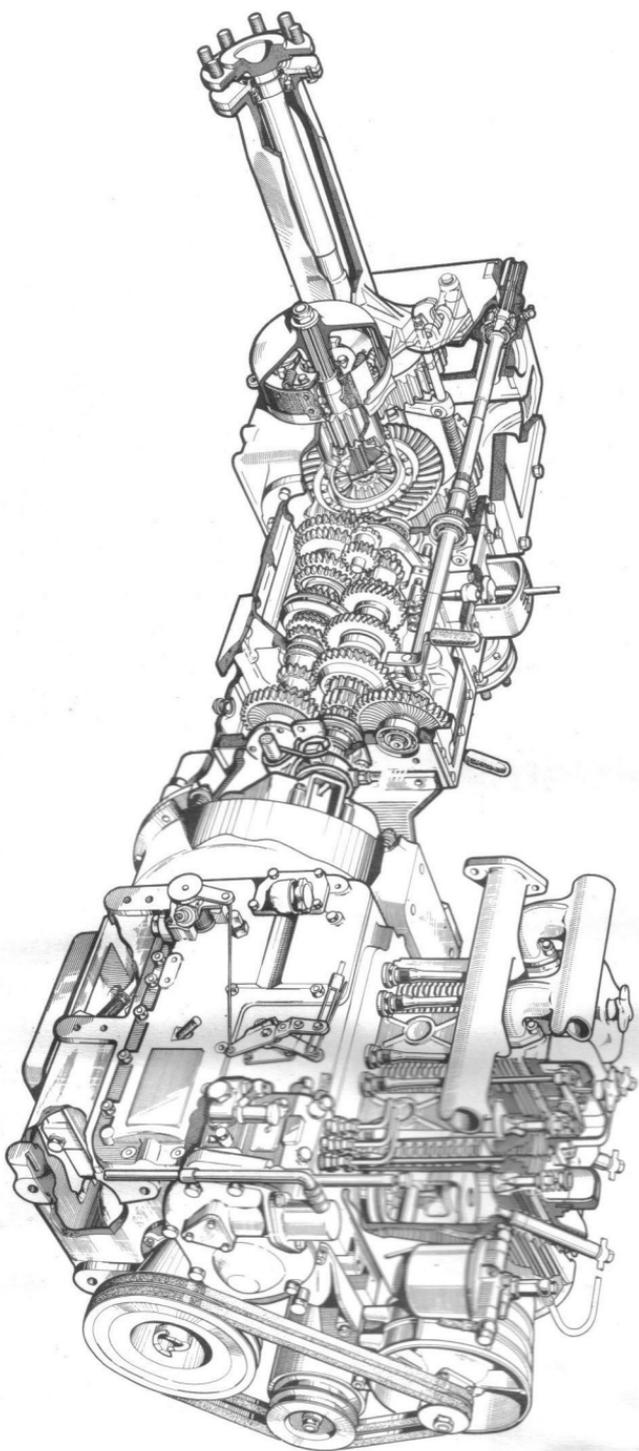


Fig. 79

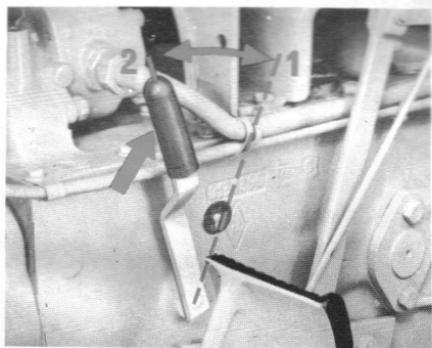


Fig. 80

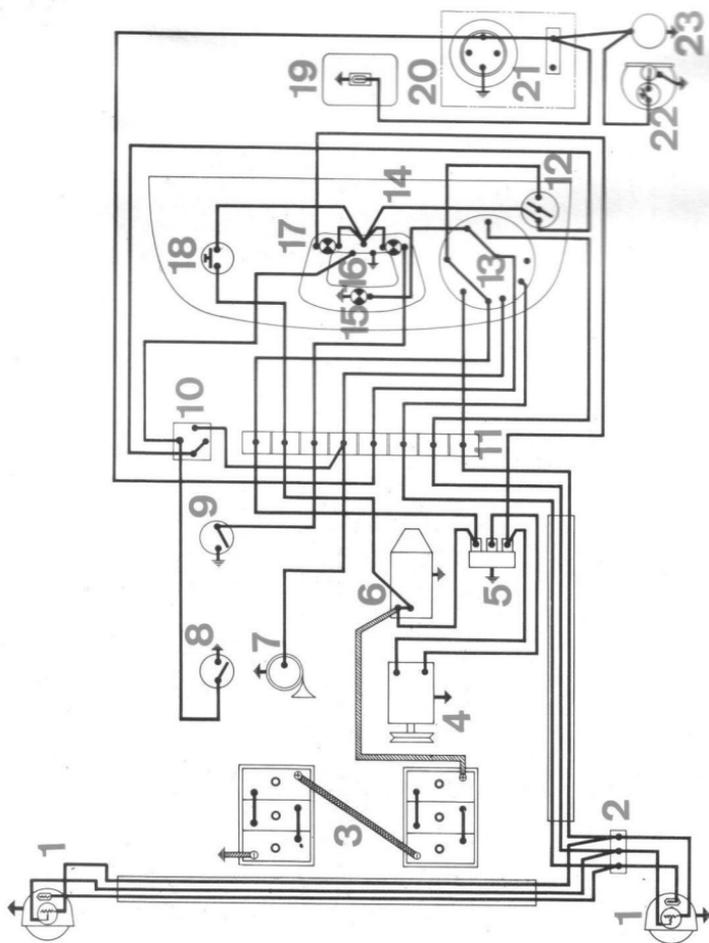
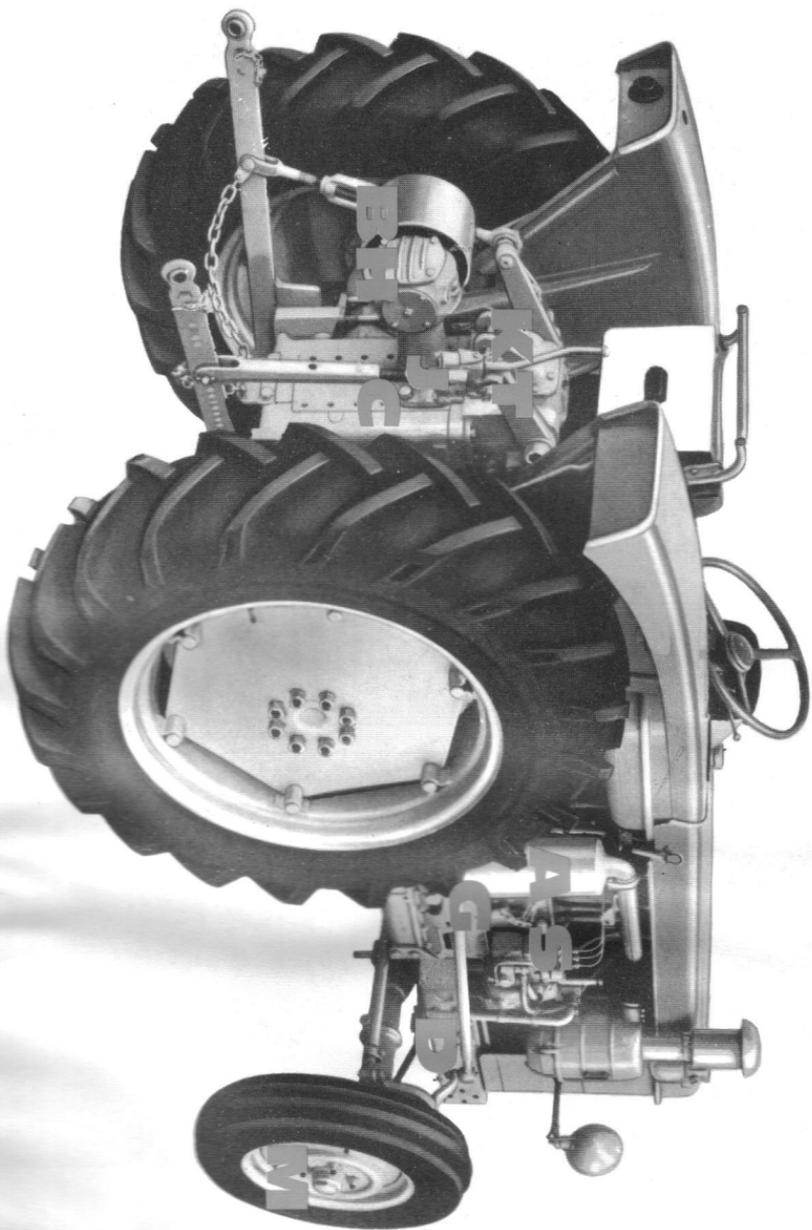


Fig. 81

Fig. 86



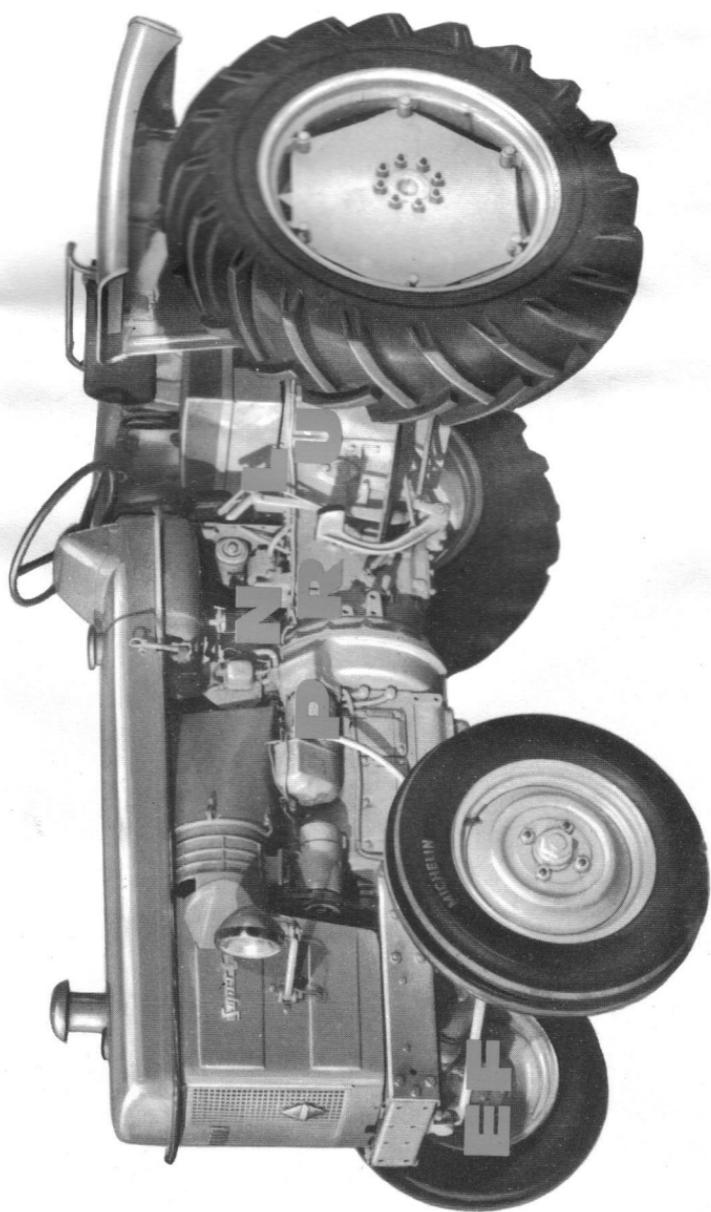


Fig. 87